



## A PROPOS DE NOTRE INSTITUT

### 1. Statut juridique

Les ISPITS font partie des établissements d'enseignement supérieurs ne relevant pas de l'université et ils n'ont acquis ce statut qu'en 2013 lorsque le décret portant création des établissements d'enseignements supérieurs ne relevant pas de l'université a été modifié et complété pour les inclure, et dès lors un décret du ministre de la santé intervient le même mois pour leur donner naissance. C'est dans ce mouvement de réforme que s'inscrit l'ISPITS de Fès constitué initialement de l'ISPITS Fès et de ses trois annexes celle de Meknès, de Taza et d'Er-Rachidia. Une autre intervention réglementaire survient par la suite en vue d'harmonisation de la délimitation des sièges des ISPITS avec le découpage administratif du pays et c'est l'arrêté du ministre de la santé n°16-2242 du 20 juillet 2016 qui a apporté ces modifications pour ne dépendre actuellement de l'ISPITS de Fès que les annexes Meknès et Taza.

Si l'annexe de Meknès dispose d'un Directeur et d'un Staff administratif et d'encadrant propres, les organes de gouvernance et les instances élues représentant les enseignants sont communs aussi bien au siège qu'aux annexes.

Les études dans les ISPITS sont alignées sur ceux de l'université après l'adoption du système LMD, ainsi la formation à l'ISPITS annexe Meknès débouche sur la licence avec deux filières qui sont ouvertes aux candidats celle des sages-femmes et celles des soins infirmiers. Cette dernière couvre actuellement à l'institut de Meknès l'option d'Infirmiers Polyvalent, celle d'Infirmiers en soins d'urgences et soins intensifs, et celle d'infirmiers en santé de famille et santé communautaire.

### 2. Aperçu historique

La nouvelle dénomination en "ISPITS" tend à estomper une longue et riche histoire de formation du corps infirmier à l'actif de cette institution, mais sous diverses dénominations. En effet c'est sous l'impulsion de la première conférence nationale sur la santé présidée par feu sa Majesté Mohammed V en 1959 à Ouarzazate que



le système national de santé est né et avec lui une priorité de formation de cadres nationaux à même d'en assurer le développement. Dans cet élan de marocanisation en post indépendance, l'ancêtre de l'ISPITS a été créé sous forme de l'école d'état d'infirmier(ères) à Meknès en 1962 pour former la première promotion en 1964 alors que la deuxième promotion a dû achevée sa deuxième année à l'école de Rabat. Après une fermeture de 6 ans l'école rouvre ses portes en 1971 pour former les Infirmiers Diplômés d'état (IDE). Dépendant au départ de l'Hôpital My Ismail (ex Hôpital Louis), l'école s'en sépare en 1974 avec comme nouveau nom école Lalla Meryem de formation des adjoints de santé (ou Ecoles d'Adjoints de Santé Brevetés). En 1988, s'est adjointe à la formation des infirmiers polyvalents celle des accoucheuses « sages-femmes » dont deux promotions ont été formées, avant qu'elle cesse en octobre 1991 du fait de la décision du Ministère de la Santé de créer l'école des cadres de la santé (option majorat de circonscription sanitaire) à l'école Lalla Meryem de Meknès dont 3 promotions y ont été formées jusqu'en 1994. Entretemps il est procédé à une nouvelle dénomination, compatible avec de nouvelles orientations en termes de formation initiale, aux écoles similaires par un décret du ministère de tutelles qui les dénomma IFCS (instituts de formations aux carrières de santés). Celui de Meknès a dû former 17 promotions de 1994 à 2013 pour que ces écoles soient rebaptisées ISPITS en 2014 par le décret N° 2.13.658 du 30 septembre 2013. Ainsi fort de sa longue histoire et sa longue expérience dans le domaine de la formation des infirmiers et techniciens de santé L'ISPITS Annexe de Meknès puise sa notoriété d'une part de sa proximité d'un environnement hospitalier régional multidisciplinaire, fait de 5 structures (Centre d'Oncologie, Hôpital Med V, Hôpital My Ismaïl , Hôpital Pagnon, Hôpital Sidi Saïd) et d'un réseau des établissements de soins de santé primaires fait de 64 formations sanitaires de base, lui permettant de tirer profit des opportunités offertes et renforçant les démarches de complémentarité, de coopération et d'échange d'expériences en matière de formation et de recherche , et d'autre part de la qualité professionnelle de son personnel , de l'accueil de ses locaux, et du climat relationnel paisible qui préside à sa gestion .

### **3. Ressources humaines**

À l’instar de tout établissement de formation, l’activité prégnante est l’enseignement, mais cette dernière ne peut sans l’apport indispensable, d’autres corps de métier, être menée à bien, c’est ainsi que d’autres activités non sans grande importance, concourent à sa réalisation, il en est ainsi des activités administratives et financières et des activités logistiques. En fait c’est l’harmonie de ce tout qui facilite le travail de chacun et qui en son absence l’impact serait inéluctablement néfaste, et sur l’organisation du travail, et sur les relations professionnelles et de là sur le bien-être du collectif du travail. Pour mener ses missions de formation et d’encadrement, l’ISPITS de Meknès occupe 49 membres de personnels dont les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles sont détaillées par les tableaux suivants :

**+Répartition des effectifs par catégories professionnelles et tranches d’âge :**

	Corps administratif	Corps enseignant	Agents d'appui	Total
[30-45[	8	20	0	28
[45-55[	4	8	2	14
[55 et plus]	2	3	2	7
Total	14	31	4	49

**+Répartition des effectifs par sexe :**

	Corps administratif	Corps enseignant	Agents d'appui	Total
Sexe Masculin	6	13	1	20
Sexe Féminin	8	18	3	29
Total	14	31	4	49

**+Répartition des effectifs par selon l'ancienneté en tant que fonctionnaires du ministère de la santé avant d'intégrer l'ISPITS :**

	Corps administratif	Corps enseignant	Agents d'appui	Total
[0-5ans [	0	0	0	0
[5ans-10ans [	5	0	0	5
[10ans -20ans [	3	25	1	29
[20ans et plus]	6	6	3	15
Total	14	31	4	49

**+Répartition des effectifs selon l'ancienneté à l'ISPITS depuis son intégration :**

	Corps administratif	Corps enseignant	Agents d'appui	Total
[0-5ans [	6	8	0	14
[5ans-10ans [	4	22	1	27
[10ans -20ans [	0	1	0	1
[20ans et plus]	4	0	3	7
Total	14	31	4	49

#### **4. Les locaux de l'ISPITS Meknès**

Depuis sa création ses locaux n'ont connu aucune extension jusqu'en 2014 avec l'ouverture de nouveaux locaux dont le contenu et la répartition se présente comme suit :

Structure et lieu d'implantation	Locaux pédagogiques			Salle de réunion	Salle d'informatique	CDI	Bureau x administratifs	Cuisine et réfectoire
	Salles de cours	Amphis	Salle de TP					
Bâtiment ancien	07	01	01	01	01	-	07	01
Nouveau bâtiment	06	01	-	-	-	01	-	-
Total	13	02	01	01	01	01	07	01